

Robeco Afrika Fonds N.V. Robeco Sustainable Global Stars Equities Fund N.V. Rolinco N.V.

(les Sociétés»; sociétés d'investissement à capital variable de droit néerlandais)

Modification du prospectus

Les directions des Sociétés, Robeco Institutional Asset Management B.V. (« RIAM »), font savoir par la présente que les prospectus des Sociétés seront modifiés à compter du 6 mai 2025. Les principales modifications sont les suivantes :

Modifications générales

- Déclarations de durabilité du SFDR: les niveaux d'exclusion (niveau 1 ou niveau 2) ont été précisés, le processus du programme d'engagement renforcé a été clarifié et, dans le cas des entreprises qui poursuivent un objectif environnemental, une distinction a été faite entre l'empreinte eau et déchets et l'empreinte carbone.
- Les dispositions relatives au traitement fiscal du produit d'investissement et des actionnaires ont été mises à jour. Ces mises à jour permettent d'adapter les informations fournies à l'évolution récente de la législation fiscale.
- Les textes relatifs au risque de liquidité ont été révisés en raison des améliorations apportées au cadre interne du risque de liquidité et des nouvelles directives européennes de l'AEMF.
- La procédure de réclamation a été modifiée. Les clients peuvent désormais faire part de leurs préoccupations directement à RIAM par le biais de la procédure de réclamation existante.

Modifications spécifiques aux fonds

- Robeco Sustainable Global Stars Equities Fund N.V. : en raison des directives de l'AEMF, le fonds sera rebaptisé Robeco Global Stars Equities Fund N.V. Ces directives exigent que les noms en rapport à la durabilité correspondent à la stratégie et à l'objectif d'investissement. Ce changement de nom nécessite une modification des statuts et est soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prévue le 10 avril 2025.
- Rolinco N.V.: divers textes relatifs à la stratégie d'investissement et aux déclarations de durabilité ont été mis à jour pour refléter les changements d'orientation de l'investissement. Les principaux changements sont les suivants: le terme « valeurs de croissance » (tires « Growth ») a été remplacé par « thèmes identifiés » ; l'exposition maximale aux actions A et B de la Chine a été augmentée (30 %) ; la politique en matière de liquidités a été révisée et un objectif d'empreinte carbone des entreprises inférieure à celle de l'indice de référence a été ajouté.

Les modifications ci-dessus n'entraînent aucune diminution des droits des actionnaires et sont sous réserve de non objection de la part de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) et de l'auditeur indépendant Forvis Mazars Accountants.

Les prospectus modifiés seront disponibles à partir du 6 mai 2025 via www.robeco.be. Les prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques peuvent être consultés par les actionnaires et autres personnes y étant autorisées, et sont disponibles gratuitement dans la langue Néerlandais et Anglais, entre autres, auprès du siège des Sociétés (Weena 850, NL-3014 DA Rotterdam), via www.robeco.be et en Belgique, auprès du Caceis Bank Belgium Branch (assurant le service financier, Avenue du Port 86C Bte 320 à Bruxelles). La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site Internet de la BEAMA (www.beama.be/niw).